



PROCÉDURE POUR LES INSCRIPTIONS SAISON 2022-2023

Les inscriptions en ligne sont maintenant disponibles.

Rendez-vous à l'adresse suivante pour les membres existants : <https://inscription.hockeycanada.ca/>

Vous trouverez toutes les informations et la procédure dans le **document suivant** :

[Guide du parent pour l'inscription en ligne](#)

Prenez note que lors de l'inscription de votre enfant, dans la section du questionnaire pour les coordonnées du membre, lorsque la question ne s'applique pas **veuillez indiquer un zéro 0 dans le champ obligatoire.**

PROCÉDURE POUR UN NOUVEAU JOUEUR :

Si votre enfant n'a jamais joué au hockey pour AHMS, vous devez nous faire parvenir une preuve de résidence et la copie de la carte d'assurance maladie ou la copie du certificat de naissance à : registraire@hockey-ahms.com, en indiquant clairement le nom de votre enfant.

Les preuves de résidence acceptées sont : compte téléphone, internet, hydro, compte de taxes, confirmation d'inscription à l'école. **Veuillez noter que le permis de conduire et un bail ne sont pas acceptés comme preuve de résidence.**

Lorsque le dossier de votre enfant aura été créé, vous recevrez une confirmation, ainsi que le lien pour procéder à l'inscription et au paiement pour la saison 2022-2023.

IMPORTANT :

- 1- Les inscriptions se font uniquement par carte de crédit.
- 2- Vous pouvez imprimer votre facture et votre reçu pour l'inscription de votre enfant en tout temps, en allant dans votre compte Spordle dans l'onglet **Achats**.
- 3- Vous pouvez trouver tous les documents sur notre site internet, dans l'onglet saison 2022-2023 : [Association du hockey Mineur Soulanges – Association du hockey Mineur Soulanges \(hockey-ahms.com\)](http://Association du hockey Mineur Soulanges – Association du hockey Mineur Soulanges (hockey-ahms.com))
- 4- **Rabais familial** : Un rabais familial de **200\$** est accordé pour les 3^e enfants et suivants. **Très important**, tous les enfants doivent être inscrit en même temps pour vous prévaloir du rabais familial.
- 5- **ENTRAÎNEURS** : Nous avons toujours besoin d'instructeurs bénévoles pour permettre à nos joueurs l'apprentissage du hockey. Cependant, vous devrez être prêt à suivre un programme d'enseignement et certaines formations requises par l'Association ou Hockey Québec ainsi qu'une recherche d'antécédent judiciaire. Pour toute personne intéressée à un poste d'entraîneur-chef, entraîneur

Pour toutes informations sur les inscriptions vous pouvez contacter Joanne par courriel :
registraire@hockey-ahms.com

adjoint, préposé, gérant(e) **vous devez absolument remplir une inscription « PERSONNEL DE BANC /GÉRANT 2022-2023 »**, dans le spordle. L'inscription se complète de la même façon que l'inscription de votre enfant.

- 6- **Les frais du double lettre :** Au moment opportun, les informations pour les frais du double lettre vous seront transmises par AHM.

On vous souhaite une bonne saison 2022-2023 !